

Département du CHER
MAIRIE
18320 BEFFES



Téléphone : 02 48 76 51 08
e-mail : mairie@beffes.fr
site : www.beffes.fr

République Française

Compte rendu de séance

Séance du 18 Juillet 2025

L'an 2025 et le 18 Juillet à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE sous la présidence de LE CAM Olivier, Maire.

Présents : M. LE CAM Olivier, Maire, Mmes : BARRIERE Christelle, BRIDIER Anne-Sophie, CHABIN Patricia, MM : DEBIENNE Frédéric, GODARD Marc, HERARD Claude, PERRIN Jean, SERVOIS BERTRAND, SMITH Thierry, TARDIVON Guy.

Excusé(e)s : Mme BRIDIER Anne-Sophie

Absent(s) : Mmes : FERNANDES Virginie, METENIER Martine, M. DESPIEGALAERE Thierry

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 11

Date de la convocation : 11/07/2025

Date d'affichage : 11/07/2025

A été nommé(e) secrétaire : M. SERVOIS BERTRAND

SOMMAIRE

- Attribution des marchés de travaux : Restauration des façades de l'église Sainte-Catherine - n° 2025034
- Subvention exceptionnelle association "l'âge d'or Beffois" - n° 2025035
- Subvention exceptionnelle COS du personnel communal - n° 2025036
- Tarifs location salle des fêtes pour le Fan club de Christophe DEMERSON - n° 2025037

LE CONSEIL MUNICIPAL ARRETE LE PROCES-VERBAL DU 20 JUIN 2025

Attribution des marchés de travaux : Restauration des façades de l'église Sainte-Catherine

réf : 2025034

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le Code de la Commande Publique ;

CONSIDERANT la décision de la Commune de BEFFES d'engager la restauration des façades de l'église Sainte-Catherine ;

CONSIDERANT la consultation en procédure adaptée lancée le 26 Mai 2025, avec mise en ligne sur la plateforme de dématérialisation «E-marchespublics.com», profil acheteur de la commune, et adressée pour publication au BOAMP (publication le 26 Mai 2025) à la même date, avec une date de limite de remise des offres fixée au 27 Juin 2025 ;

CONSIDERANT l'ouverture des plis en date du 27 Juin 2025 ;

CONSIDERANT les phases de questionnement et négociation engagées du 4 au 9 Juillet 2025 avec les entreprises conformément au règlement du marché ;

APRES présentation du rapport final d'analyse des offres établi par le Maître d'Œuvre ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

DE RETENIR la Prestation Supplémentaire Eventuelle n°1 (Provision pour mise à disposition d'échafaudage extérieurs : forfait 1 mois de location supplémentaire) du lot n°01 – ECHAFAUDAGE ;

DE RETENIR la Prestation Supplémentaire Eventuelle n°2 (Plus-value pour façon de soubassement en pierres de plaquage) du lot n°02 – MAÇONNERIE - PIERRE DE TAILLE - ENDUITS ;

DE NE PAS RETENIR la Prestation Supplémentaire Eventuelle n°3 (Ajout de ventilation en partie basse des vitraux des baies) du lot n°05 – VITRAUX - SERRURERIE ;

DE RETENIR la Variante (Grillages épousant les rainceaux des baies) du lot n°05 – VITRAUX – SERRURERIE ;

D'ATTRIBUER les marchés de travaux conformément aux propositions du Maître d'Œuvre comme suit :

LOTS	ENTREPRISE PRESSENTIES	OFFRES BASE HT	PSE 1 LOT N°01 HT	PSE 2 LOT N°02 HT	PSE 3 LOT N°05 HT	VARIANTE LOT N°05 HT	MONTANT TOTAL HT AVEC PSE/VARIANTE RETIENUES
LOT 01 : ECHAFAUDAGE	LV TEC	33 307,64 €	2 611,58 €				35 919,22 €
LOT 02 : MAÇONNERIE - PIERRE DE TAILLE - ENDUITS - DIVERS	JACQUET	106 868,00 €		10 284,00 €			117 152,00 €
LOT 03 : REVISION DES COUVERURES EN ARDOISE - PARATONNERRE	SOCIÉTÉ BONNET	21 060,00 €					21 060,00 €
LOT 04 : MENUISERIES BOIS - PEINTURE	SOCIÉTÉ BONNET	7 624,00 €					7 624,00 €
LOT 05 : VITRAUX & SERRURERIE	L'ATELIER DU VITRAIL	30 000,00 €			0,00 €	10 000,00 €	40 000,00 €
TOTAL :		198 859,64 €	2 611,58 €	10 284,00 €	0,00 €	10 000,00 €	221 755,22 €

D'AUTORISER le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des présents marchés ainsi que toute décision concernant leurs avenants éventuels.

A l'unanimité (pour : 10 - contre : 0 - abstentions : 0)

Subvention exceptionnelle association "l'âge d'or Beffois"

réf : 2025035

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de verser une subvention exceptionnelle de 250 € à l'association « l'âge d'or Beffois » pour le soutien aux participants au Challenge National de Pétanque à Argelès sur Mer.

A la majorité (pour : 9 - contre : 0 - abstentions : 1)

Subvention exceptionnelle COS du personnel communal

réf : 2025036

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de verser une subvention exceptionnelle de 146.00 € au Comité des Œuvres Sociales du Personnel Communal pour les frais occasionnés pour l'organisation du 14 Juillet 2025.

A l'unanimité (pour : 10 - contre : 0 - abstentions : 0)

Tarifs location salle des fêtes pour le Fan Club de Christophe DEMERSON

réf : 2025037

Mr le Maire informe le conseil municipal que le Fan Club de Christophe DEMERSON loue la grande salle des fêtes tous les mois afin d'organiser des déjeuners dansants.

Il explique qu'ils souhaiteraient bénéficier du tarif « organisation locale » car de nombreux beffois participent à ces déjeuners.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'accorder le tarif « organisation locale » au fan club de Christophe DEMERSON lors de leurs déjeuners dansants.

A l'unanimité (pour : 9 - contre : 0 - abstentions : 1)

Questions diverses :

Monsieur le Maire fait part d'une demande d'implantation d'un atelier sur la commune. Compte tenu du PLUI et des zones constructibles, il est proposé d'examiner la possibilité de réaliser cette implantation sur une partie du Champ Mignot, seule parcelle détenue par la Commune en zone constructible : 1 AU b. Le Conseil donne son accord pour l'étude de faisabilité auprès de la DDT.

Séance levée à: 19:00

En mairie, le 22/07/2025
Le Maire
Olivier LE CAM

